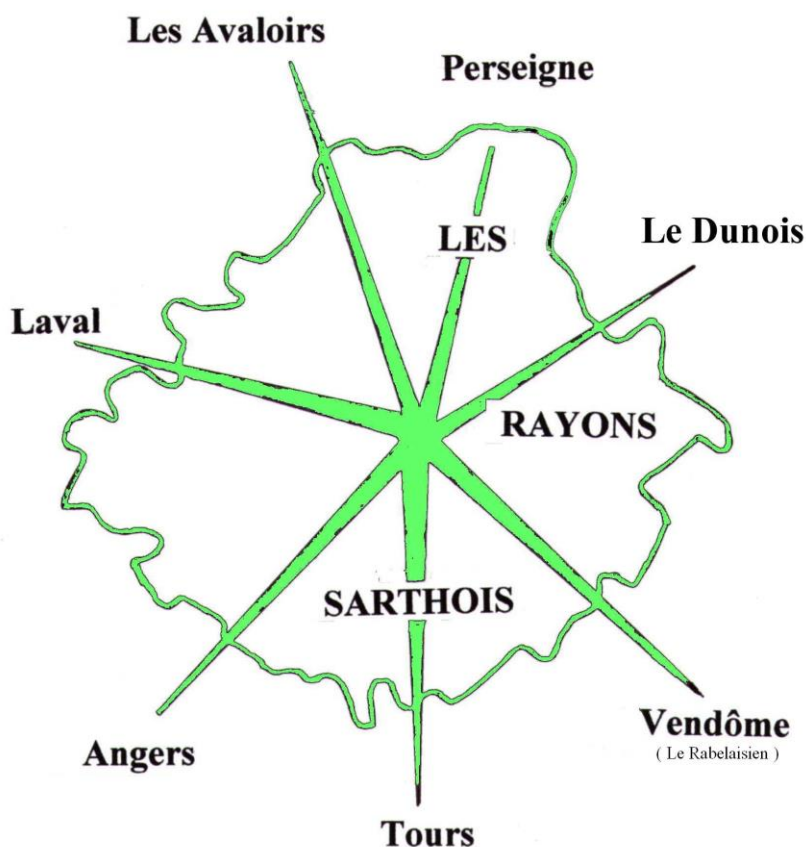


2015 - 2018

Les rayons sarthois

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE
72000 Le Mans



Présentation des rayons

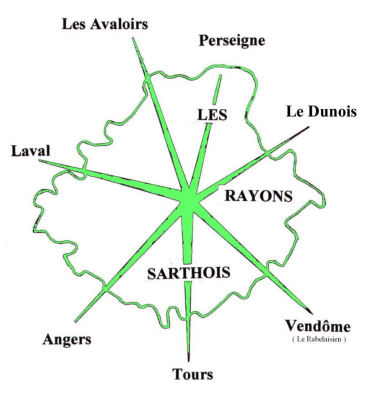
(2015 – 2018)

2 rayons organisés par an, l'un le 1^{er} mai et l'autre en septembre (2^{ème} weekend de préférence)
sur 3 ans et ½

9 clubs organisateurs répartis sur tout le département de la Sarthe.

Découverte des régions de la Sarthe et au-delà.

Une nouvelle série commence à La Chapelle St Aubin En septembre 2015 avec Le Mans → Laval. (L'Océane)



- 20 Septembre 2015 : Le Mans → Laval (L'Océane)
- Mai 2016 : Le Mans → Les Avoisirs
- Septembre 2016 : Le Mans → Tours
- Mai 2017 : Le Mans → Le Dunois
- Septembre 2017 : Le Mans → Vendôme (Le Rabelaisien)
- Mai 2018 : Le Mans → Perseigne
- Septembre 2018 : Le Mans → Angers

Une remise des diplômes sera organisée fin 2018 avec, nous le souhaitons, la participation du conseil général afin de récompenser la participation **aux rayons ou demi rayons de cette nouvelle série.**

- **Rayon « d'or » pour 7 participations sur 7**
- **Rayon « d'argent » pour 6 participations sur 7**
- **Rayon de « bronze » pour 5 participations sur 7**



Comité départemental de cyclotourisme

Responsable des rayons : Denis GOUPIL 12 rue de Bener Yvré-l'Evêque

Tel : 09 71 35 05 16 Courriel : denis.goupil@laposte.net

Règlement

Les RAYONS SARTHOIS sont organisés sous l'égide du comité départemental de cyclotourisme de la Sarthe (CODEP 72)

ASPECT SPORTIF

Les rayons sarthois sont une série de 7 brevets cyclotouristes.

S'ils sont ouverts à tous, licenciés ou non, ils n'en respectent pas moins l'esprit cyclotouriste :

- pas de classement
- pas de prise de temps
- chaque participant est considéré en excursion personnelle et doit se conformer au code de la route
- respect de l'environnement (inciter les clubs à sensibiliser les participants)

Rayon, 1/2 rayon et randonnée du rayon se font à allure libre.

Les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer à condition de fournir une autorisation parentale dûment signée.

ASPECT ADMINISTRATIF

Déclaration de l'organisation auprès de la préfecture et éventuellement de l'ONF

Comme pour toute organisation sur route, le club organisateur respectera la loi et la réglementation en vigueur au moment de l'organisation, déclaration à faire 2 mois avant la date prévue, ceci afin d'avoir le temps d'apporter des modifications aux parcours s'il y a lieu (suivant la/les réponses de la/des préfectures).

La feuille d'inscription

Elle peut correspondre à l'exemple donné en fin de fascicule. Lors de l'inscription, **présentation obligatoire** de la licence FFCT pour bénéficier du tarif préférentiel.

QUALITE DE LA PRESTATION

Chacun des sept rayons portant la même appellation de « Rayon Sarthois », il est important que les participants retrouvent chaque fois la même **qualité au niveau des prestations**.

Le nombre des ravitaillements proposés aux participants dépend du type de parcours choisi. Ces ravitaillements sont assurés sur le parcours tous les 45 km environ.

Rayon	→ 3 ravitos
1/2 Rayon	→ 2 «
Rando	→ 1 «

Il faut veiller à ce que la qualité, et la quantité, des ravitaillements proposés justifient le tarif demandé aux participants.

TARIFS

		FFCT	AUTRES
RAYON	Adultes	5 €	7 €
	- 18 ans	gratuit	2 €
½ RAYON	Adultes	4 €	6 €
	- 18 ans	gratuit	2 €
RANDO	Adultes	2 €	4 €
	- 18 ans	gratuit	2 €

LES DISTANCES DE PARCOURS

Le rayon : 150 à 180 Km

Le ½ rayon : 85 à 95 Km

La rando : 45 à 55 Km

PROMOTION DE L'ORGANISATION

Les clubs organisateurs sont chargés de promouvoir l'organisation par l'intermédiaire de :

- la presse locale
- la FFCT et de ses clubs
- la distribution de prospectus (magasins, manifestations cyclotouristes)
- la revue « Cyclotourisme »

L'ENCADREMENT

L'organisation d'un rayon réclame un encadrement important, une participation nombreuse des membres du ou des clubs organisateurs pour faire face aux tâches diverses et variées :

- Mise au point de l'itinéraire
- Déclarations officielles
- Réalisation des prospectus à distribuer
- Réalisation de la fiche d'inscription selon l'exemple donné en fin de fascicule
- Fléchage
- Affichage des participants de la précédente organisation
- Accueil et inscription des participants
- Gestion des départs échelonnés
- Permanence
- Pointage aux contrôles
- Ravitaillement
- Pointage à l'arrivée pour validation
- Ramassage des flèches (bois)
- Mise à jour du fichier des participants sous format du logiciel Excel
- Sensibilisation des participants au respect de l'environnement

LES DEPARTS ET LA SECURITE

Les départs par groupe de 20 maxi, devront être échelonnés pour des raisons de sécurité. La sécurité doit être la préoccupation majeure à la fois des organisateurs et des participants.

Chaque participant doit respecter le code de la route et éviter toute situation qui pourrait être dangereuse.

Le port du casque est fortement conseillé.

LES HEURES DE DEPART

Mai : A partir de 7h00

Septembre : A partir de 8h00

FLECHAGE CONSEILLE

Flèches à tracer sur la route avec de la peinture effaçable (bombes à la cire). Les bombes de chantier sont à proscrire.

TENUE D'UN LISTING DES PARTICIPANTS

Chaque club est tenu de saisir les coordonnées de tous les participants, dont le parcours est **validé**, avec le logiciel Excel selon la présentation donnée par un support informatique, mis à disposition par le comité départemental. Le fichier informatique doit être redonné à chaque fin d'organisation au Codep.

Le listing remis à jour à chaque organisation **sera affiché au rayon suivant** afin que les participants comptabilisent le nombre de Rayons effectués. Cette disposition peut permettre une motivation supplémentaire à participer.

REVERSEMENT AU CODEP

Les clubs organisateurs reversent au comité départemental de cyclotourisme la somme de **0€50** pour chaque randonneur ayant participé au rayon ou ½ rayon.

L'intégralité des sommes versées par les clubs est provisionnée pour la solidarité (la décision est du ressort de la commission après analyse des dossiers présentés) et la remise des diplômes.

Si la somme des reversements n'est pas complètement utilisée, elle sera redistribuée proportionnellement aux clubs organisateurs avant la reprise d'une autre série. Le comité départemental gère et coordonne gratuitement les rayons.

Cumul de la provision :

2015	2016	2017	2018	Total

BILAN ANNUEL

Une réunion peut-être organisée chaque année avec les clubs organisateurs.

REUNION DE TOUS LES LAUREATS

Tous les participants FFCT ayant obtenu un diplôme seront convoqués individuellement par le club d'appartenance, pour les individuels et non licenciés par le comité départemental. Cette remise des diplômes se déroulera fin 2018. Le comité départemental recherchera le concours d'une collectivité (conseil général ou commune).

HISTORIQUE DU REGLEMENT

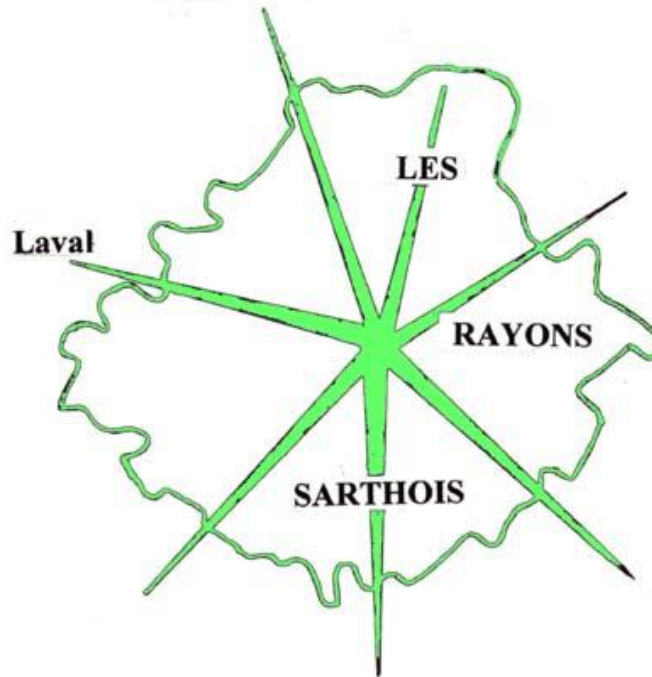
Ce document, à l'origine a été réalisé par Jean-Yves BOURILLON, et modifié par Denis GOUPIL, avec la participation des clubs organisateurs. L'ensemble du document et des logos est disponible sur une clé USB détenu par Denis GOUPIL, commission rayons au Codep72

*Ce règlement est le fruit d'une concertation entre les clubs organisateurs. Il a été adopté
lors de la réunion du 23 octobre 2015 à la Maison des Sports au Mans*

Tout litige sera réglé par la Commission.

La Chapelle St Aubin – Laval – La Chapelle St Aubin
« L'Océane »

20 septembre 2015



Club organisateur : ASCA La Chapelle St Aubin
Partenaire : Municipalité de la Chapelle St Aubin

Le parcours en quelques lignes

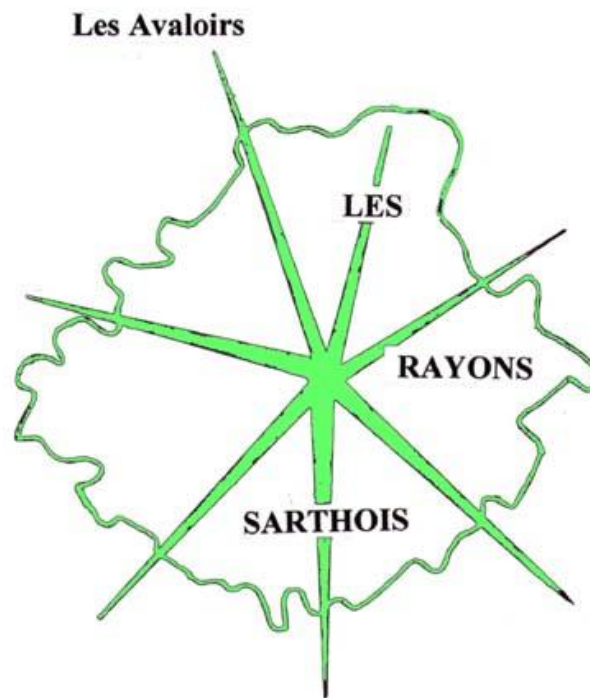
Peu après avoir quitté La Chapelle St Aubin, les cyclotouristes se retrouvent en Forêt de la Charnie pour aller ensuite rendre visite au département voisin La Mayenne.

Après un demi-tour à Bonchamps-les-Laval, nous retrouvons les participants dans la Champagne Mancelle afin de retrouver les Capellaubinois.



Le Mans – Les Auloirs – Le Mans

1^{er} mai 2016



Club organisateur : Club des cheminots du Mans

Partenaire : Municipalité du Mans

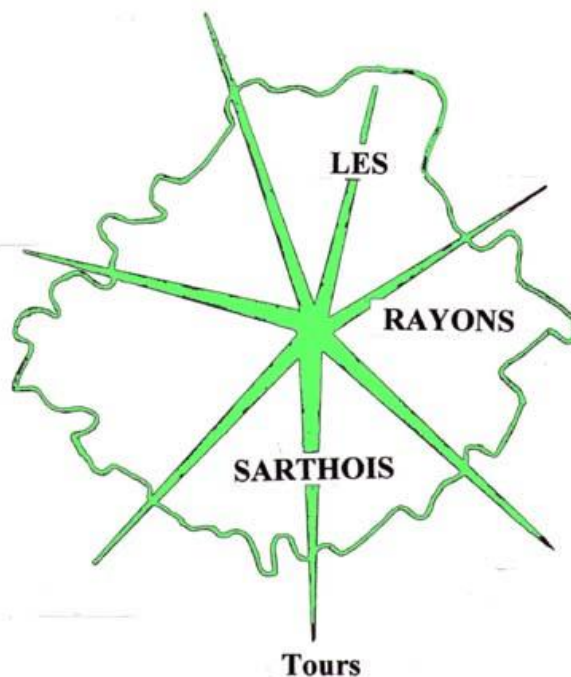
Le parcours en quelques lignes

Le Rayon des Auloirs emmène les participants vers le nord du département à « l'assaut » du plus haut sommet de l'ouest : le Mont des Auloirs. Traversant le massif des Alpes Mancelles et le parc régional Maine Normandie, son itinéraire vert et vallonné, accessible à tous, fait découvrir le bocage sarthois dans toute sa splendeur.



Teloché – Tours - Teloché

18 septembre 2016



Club organisateur: Cyclo Club de Teloché
Partenaire : Municipalité de Teloché

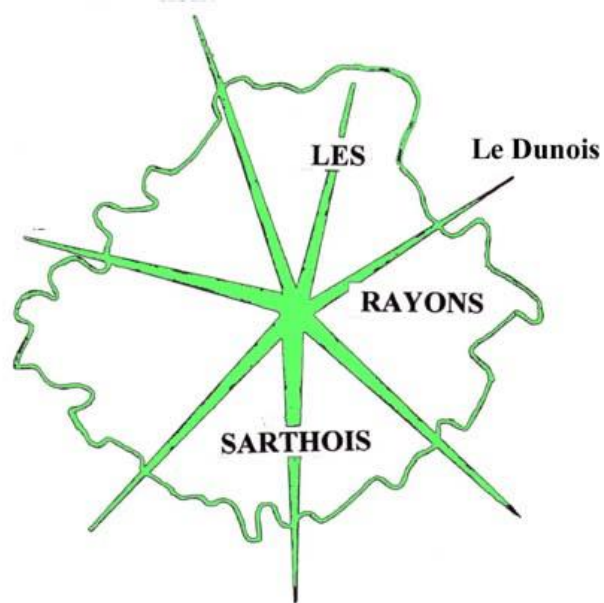
Le parcours en quelques lignes

Les cyclotouristes traverseront la Forêt de Bercé pour rejoindre la vallée du Loir. Le parcours longe les berges du Loir avant de se diriger vers Tours.
La route du retour emprunte quelques forêts pour ensuite revenir par les villages du Béloinois.

Le Dunois

1^{er} mai 2017

Cyclo 72
Fertois
03982



Clubs organisateurs : Les Copains du Vélo
Club cyclo Fertois
Partenaire : Municipalité de Parigné-l'Évêque
Municipalité de la Ferté Bernard

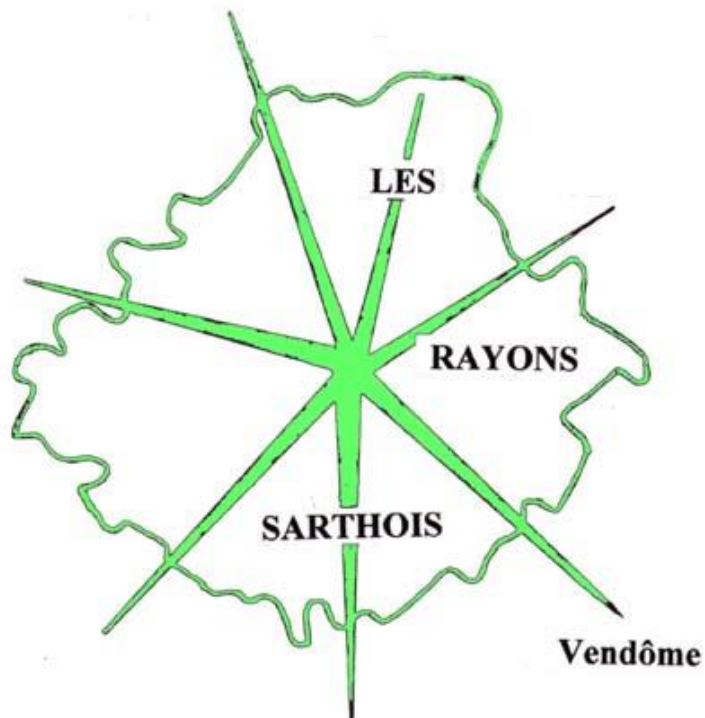


Le parcours en quelques lignes



Changé – Vendôme – Changé « Le Rabelaisien »

xx Septembre 2017



Club organisateur : A.C.T. Changé
Partenaire : Municipalité de Changé

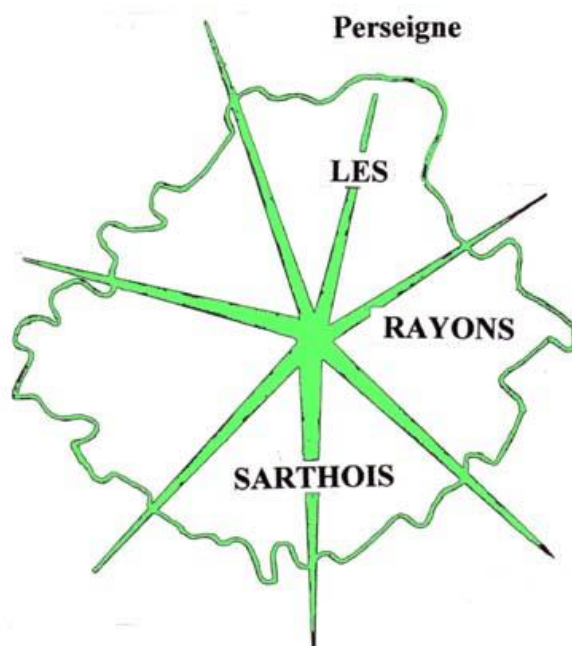
Le parcours en quelques lignes

Après avoir traversé la Forêt de Bercé, à Chahaignes, vous longerez les coteaux du Loir, célèbre par ses vins de jasnieres.
Puis vous vous retrouverez en Rabelaisie, peut-être que là, vous rencontrerez Gargantua, et vous revenez vers votre point de départ par la vallée de la Braye.



La Bazoge - Perseigne - La Bazoge

1^{er} mai 2018



Clubs organisateurs : E.C.T. La Bazoge

Partenaires : Municipalité de la Bazoge

Le parcours en quelques lignes

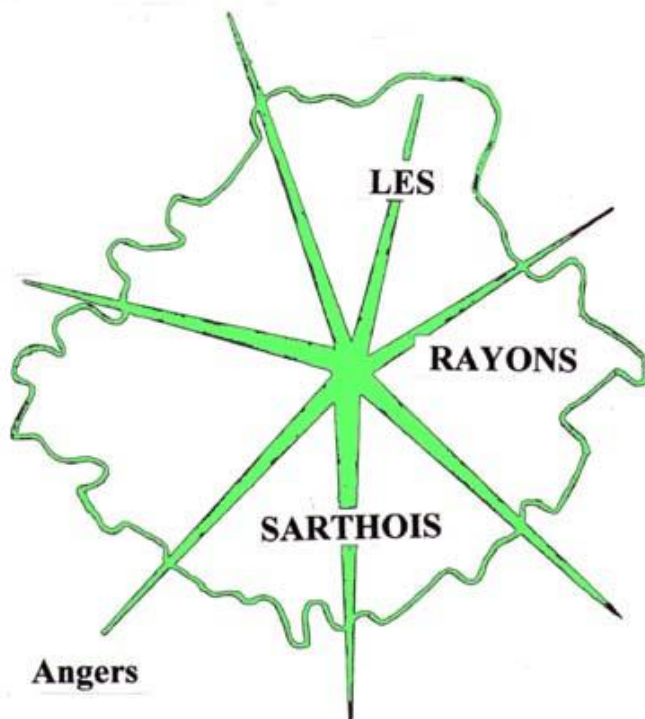
Le parcours emprunte la Route du Chanvre avec ses nombreux fours. Après avoir traversé le Saosnois, les cyclotouristes se dirigeront vers la sympathique Vallée d'Enfer pour atteindre le belvédère de Perseigne. Le retour s'effectue par les buttes féodales de Perray avant de rejoindre La Bazoge.



Spay – Angers - Spay



xx septembre 2018



**Clubs organisateurs: C. C. Spay
Randonneurs Cyclistes du Loir**

**Partenaires : Municipalité de Spay
Municipalité de La Flèche**



Le parcours en quelques lignes

Au départ de Spay, direction La Flèche puis l'Anjou en passant par les sapinières du Sud-Sarthe et les vallées de La Sarthe et du Loir. Le parcours privilégie les petites routes. Elles sont souvent boisées, peu pentues et, avec le soleil, illustrent bien la douceur angevine.

HISTORIQUE ET OBJECTIFS POURSUIVIS

(Extrait du fascicule réalisé en 1995 par
François Porcheron de l'ACT Changé)

Les Rayons Sarthois ont été créés en 1989 à l'initiative d'Alex POYER, président du CODEP 72, de François TEUTCH (CSCM), Jean-Yves AVIGNON (Cyclo-Spay) et Michel TOUCHET (Changé).

Face à la prolifération des organisations UFOLEP (type Bernard HINAULT) qui attiraient de plus en plus de participants, la FFCT donnait parfois une image un peu marginale, dépassée et désuète. Il a semblé alors important de la faire évoluer en l'actualisant et en lui insufflant une belle dose de dynamisme. D'où l'idée de créer une nouvelle organisation ayant un aspect plus sportif, ouverte à tous, fidèle au principe du cyclotourisme: pas de classement, mais des moyennes à réaliser pour obtenir les distinctions Rayon d'Or, Rayon d'Argent ou Rayon de Bronze.

Créer une nouvelle épreuve, c'était se lancer dans l'inconnu: allait-elle être suffisamment attractive pour attirer un nombre de participants permettant de couvrir les dépenses engagées?

Quatre clubs ont accepté d'en prendre le risque:

le CSCM	Le Mans - Les Avaloirs - Le Mans	septembre
l'ACT Changé	Changé - Vendôme- Changé	1 ^{er} mai
Le CCL - Le Mans	Le Mans - Perseigne - Le Mans	septembre
Le Cyclo-Spay	Spay - Angers - Spay	1er mai

Le risque était réel puisque pour la première organisation, le club des Cheminots s'est retrouvé déficitaire. Par contre, depuis la seconde organisation, le succès des Rayons Sarthois ne s'est jamais démenti.

La distance des Rayons se situait entre 165 et 195 Km, trop longue pour beaucoup, si bien qu'en 1991, l'organisation s'est enrichie des "demi-Rayons" qui proposent une distance d'environ 90 Km.

Dès 1993 et malgré le Succès des Rayons, quelques craintes commencent à hanter l'esprit des responsables: ne risque-t-on pas de lasser les participants si l'on offre toujours les mêmes itinéraires. Deux idées sont alors lancées:

- varier les itinéraires sur les destinations existantes;
- proposer de nouvelles destinations.

C'est sur ces bases que va commencer la 4ème série des Rayons Sarthois qui couvrira la période de Septembre 1995 à Mai 1998.

**Logo du
Club**

Les Rayons Sarthois

Rayon ½ Rayon Rando

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Code PostalVILLE.....

Licencié FFCT N° de licence.....

Non licencié FFCT

Age.....Sexe M F

Prix d'inscription :